

# Le néocolonialisme syndical : corporations multinationales, stratégie syndicale et Tiers-Monde

Carla LIPSIG-MUMMÉ and John LIPSIG-MUMMÉ

Volume 6, Number 2, novembre 1974

Domination et sous-développement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001443ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001443ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

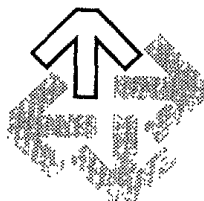
LIPSIG-MUMMÉ, C. & LIPSIG-MUMMÉ, J. (1974). Le néocolonialisme syndical : corporations multinationales, stratégie syndicale et Tiers-Monde. *Sociologie et sociétés*, 6(2), 115–144. <https://doi.org/10.7202/001443ar>

Article abstract

The rise of the trans-national corporation raises serious problems for international unionism. This article discusses the organizational structure developed by Charles Levinson and by the International Trade Secretariats of Geneva. Their recommendations require a total reorganization of national and international union federation and the establishment of international organizations capable of meeting the multinational challenge. After a summarizing the suggested strategies, this article critically analyzes their effects on power relations between various national trade union movements, the effects on Third World Trade union movements and its goals, and structures as discussed.

---

# Le néocolonialisme syndical: corporations multinationales, stratégie syndicale et Tiers-Monde



CARLA LIPSIG-MUMMÉ et JOHN MUMMÉ

---

Internationalement, le syndicalisme fait face à des problèmes sérieux et d'un nouvel ordre par suite de l'émergence d'un système d'intégration économique à l'échelle mondiale. Les structures de la corporation multinationale (C.M.) lui permettent de s'installer à volonté n'importe où, d'utiliser de la main d'œuvre à bon marché, de résister aux grèves locales par le transfert de sa production et d'utiliser l'automatisation comme menace aux syndicats bien implantés et bien organisés. Contre cet énorme pouvoir, les armes syndicales traditionnelles sont peu efficaces.

Le syndicalisme a tardé à mesurer cet adversaire ; depuis dix ans, on s'intéresse sérieusement à cette question et ce n'est que depuis les années soixante qu'on a tenté d'y trouver une réponse. La seule stratégie élaborée à date est associée aux Secrétariats professionnels internationaux (S.P.I.), des fédérations industrielles affiliées à la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) installées à Genève et en particulier au nom de Charles Levinson, secrétaire-général de la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie et des industries diverses (F.I.S.C.).

Fondés comme corps de métier autonomes entre 1880 et 1920, les S.P.I.

C.I.S.L. Mais la lutte idéologique pendant cette décennie entre des syndicats européens et l'A.F.L.-C.I.O. au sein de la C.I.S.L. a transformé les S.P.I. en champs de bataille entre ces tendances. Pendant cette lutte prolongée, qui ne s'est pas arrêtée avec le départ de l'A.F.L.-C.I.O. de la C.I.S.L. en 1969, certains syndicats américains ont commencé à subventionner — et continuent à le faire — les S.P.I. indépendamment de la C.I.S.L. Ces syndicats américains des industries de base ont donné aux S.P.I. les moyens de tirer plus d'autonomie de la C.I.S.L., et d'élaborer une politique prioritaire pour ces syndicats : la réponse syndicale à l'internationalisation de la production stimulée par les compagnies multinationales (C.M.). L'analyse de la politique des S.P.I. face aux C.M. confirmera ce qu'on a déjà soupçonné, que les S.P.I. ne sont plus que des forums internationaux au service des intérêts américains.

Le Plan S.P.I. ou Plan Levinson suppose une vaste réorganisation à la fois du mouvement syndical international ainsi que des mouvements syndicaux nationaux du monde occidental, socialiste et du Tiers-Monde. Ainsi, en cherchant une solution au problème des corporations multinationales, Levinson soulève des défis sérieux au niveau des structures, des objectifs et des rapports de force à l'intérieur même du mouvement syndical, et ce pour le Tiers-Monde autant que pour le monde occidental.

#### LA CONCEPTION DE LA CORPORATION : LA VERSION DES S.P.I.

L'apparition de la société multinationale dans une économie à l'échelle mondiale est un changement de structure total. . . Et nous ne sommes qu'au début d'une situation évolutive où, pour l'instant, tous les atouts sont entre les mains du patronat international. . . Ce qu'il faut maintenant, c'est que d'autres forces internationales aient le pouvoir de décision et d'action voulu pour endiguer ce flot et le faire servir à des fins bénéfiques.

Charles Levinson <sup>1</sup>

Les deux livres de Charles Levinson, *l'Inflation mondiale et les firmes multinationales* <sup>2</sup> (1973) et *le Contre-pouvoir multinational* (1974) résument la stratégie des S.P.I. sur la réorganisation du mouvement syndical mondial afin d'affronter les corporations multinationales. Ses recommandations viendront plus tard, mais auparavant regardons comment il conçoit la corporation.

1. La C.M. est une organisation capitaliste révolutionnaire dont l'intégration mondiale, la centralisation des structures décisionnelles et la flexibilité dans l'allocation des ressources en font l'organisme économique le plus dynamique que la société occidentale ait connu.

1. Charles Levinson, *le Contre-pouvoir multinational*, Paris, Éditions du Seuil, 1974, 223 pages, p. 41-74.

2. Charles Levinson, *l'Inflation mondiale et les firmes multinationales*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, 306 pages.

La société multinationale est peut-être, de toutes les institutions de notre temps, celle dont l'expansion est la plus rapide. . . Sa supériorité par rapport aux syndicats — nationaux ou locaux — est en effet écrasante grâce à la mobilité et aux structures mondiales dont elle dispose pour mettre en action de nouvelles stratégies globales <sup>3</sup>.

2. Dans les industries de pointe, l'intégration des sociétés et leur interpénétration mutuelle créent des oligopoles qui menacent de dominer l'économie mondiale.

... il s'agit de trusts qui domineront entièrement certaines industries clés de l'avenir et dont l'accès sera barré aux entreprises de taille modeste n'ayant pas les moyens énormes nécessités par les progrès de la technique et de la recherche <sup>4</sup>.

3. La montée des oligopoles est l'unique et le plus important facteur de « l'inflation permanente ».

... les nouvelles pressions inflationnistes et les hausses de prix sont l'effet de pratiques originales et concertées, capables notamment de programmer un autofinancement mondial à long terme échappant à la théorie et à la politique fiscales et monétaires traditionnelles <sup>5</sup>.

4. Ces développements ont transformé d'une façon décisive les conditions dans lesquelles les syndicats doivent agir.

... un changement de structure total qui ne manque pas d'affecter... la tournure que prennent désormais les relations entre les partenaires sociaux <sup>6</sup>.

5. La C.M. a transformé les réalités du pouvoir national et international, réduisant à l'impuissance les syndicats nationaux et les États nationaux.

... il s'agit en l'occurrence d'une véritable révolution du système économique de l'Occident, capable... de saper le pouvoir politique des États et leur capacité de promouvoir leur propre économie <sup>7</sup>.

6. La C.M. est en train de remplacer les États nationaux dans leurs tâches de planification et d'administration sociale et économique. Comme telle, elle est la première institution fondamentalement mondiale, a-nationale et universelle dans sa poursuite des profits.

Rien n'arrêtera la nouvelle vague, capable au bout de sa course d'avoir transféré le pouvoir réel de l'entité nationale à la société anonyme internationale <sup>8</sup>.

3. Charles Levinson, *l'Inflation mondiale et les firmes multinationales*, p. 41-42.

4. *Ibid.*, p. 43. Voir aussi Charles Levinson, « Le contre-pouvoir ouvrier », *le Monde diplomatique*, mai 1973, p. 11.

7. Le déclin de l'État national laisse un vide qui doit être comblé par un organisme international capable de prendre en mains le contrôle ou la modification du pouvoir des « supergrands ».

Ce qu'il faut maintenant, c'est que d'autres forces internationales aient le pouvoir de décision et d'action voulu pour endiguer ce flot et le faire servir à des fins bénéfiques <sup>9</sup>.

8. Cette organisation doit être centralisée, flexible et mondiale, c'est-à-dire qu'elle doit avoir une structure parallèle à celle de la corporation multinationale.

Les armes syndicales traditionnelles ne faisant manifestement pas le poids, il faudra disposer pour la lutte ouvrière d'un arsenal international nouveau, tendu dans deux directions : 1) coordination et intégration progressive des négociations collectives, de façon qu'elles englobent toutes les entreprises d'une société à travers le monde ; 2) participation des représentants syndicaux aux conseils d'administration et autres organes de direction des multinationales, tant à l'échelon des filiales qu'à celui de la société mère <sup>10</sup>.

Quatre questions peuvent être soulevées à propos de l'analyse de Levinson. Premièrement, la structure et le rôle de la C.M. ainsi que de l'État national sont-ils interprétés d'une façon réaliste ? Deuxièmement, sa description des relations entre l'État et la corporation multinationale est-elle juste ? Troisièmement, les problèmes des syndicats des pays sous-développés face à la C.M. sont-ils les mêmes que ceux des pays capitalistes et la même stratégie leur suffira-t-elle ? Quatrièmement, une stratégie syndicale contre la C.M. peut-elle mettre de côté la question des rapports de force à l'intérieur même du mouvement syndical ? Nous serons brefs en ce qui concerne les deux premières questions, cet article ne traitant que des deux dernières.

Au départ disons que les affirmations de Levinson selon lesquelles la C.M. est née après la deuxième guerre mondiale et qu'elle a entraîné une modification révolutionnaire des structures de l'économie capitaliste auraient grandement besoin d'être mieux soutenues. Il est particulièrement difficile de les justifier si on se rappelle que de nombreuses C.M. remontent aux dernières décennies du 19<sup>e</sup> siècle <sup>11</sup> tandis que d'autres remontent à l'époque du mercantilisme des 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. De plus, même si une société n'est pas très ancienne, elle emploiera des méthodes et des pratiques qui le sont. On pourrait affirmer avec Hymer <sup>12</sup> et Levitt <sup>13</sup> que la C.M., loin d'être un produit de la deuxième guerre mondiale, est en réalité une version moderne du mercantilisme.

Alors qu'il affirme l'originalité de la C.M., Levinson ne se préoccupe pas de ses origines : elle est simplement le résultat de la « révolution électronique ».

9. Charles Levinson, *le Contre-pouvoir multinational*, p. 74.

10. *Ibid.*, p. 158.

11. Voir Myra Wilkins, *The Emergence of Multinational Enterprise*, New York, Harvard University Press, 1970, 310 pages.

12. Stephen Hymer, « Direct Foreign Investment and the National Economic Interest », dans Peter Russell, *Nationalism in Canada*, Toronto, McGraw-Hill, 1966, 377 pages, p. 191-202.

13. Kari Levitt, *la Capitulation tranquille*, Montréal, Réédition-Québec, 1972, 220 pages.

Il ne parle ni de ce qui a catalysé la révolution technologique, ni des liens de celle-ci avec l'accumulation du capital. On cherchera en vain parmi ses écrits une explication de la « révolution électronique ». Mais si les origines sont négligées, les résultats ne le sont pas. La technologie, ce dieu anonyme, a transformé le transport et les communications et aussi le coût unitaire de la main-d'œuvre : les pierres de touche du nouveau multinationalisme corporatif. Une accumulation de capital sans précédent est donc le résultat de la thèse de la « technologie envahissante » et non pas la cause. Le mieux que l'on puisse dire de la thèse de Levinson sur l'essor de la C.M., c'est que Galbraith l'a déjà dit, et plus habilement encore.

Le deuxième principe de Levinson, que la C.M. crée des oligopoles, est intimement lié à sa conception de la technologie. Les industries à base scientifique (l'industrie chimique, l'électronique, le transport, l'industrie pétro-chimique, l'énergie atomique) sont des industries de pointe qui détermineront les modèles de la croissance économique mondiale. De plus en plus, les C.M. de ces secteurs techniquement avancés tendent à devenir des oligopoles.

La structure nouvelle et les bases scientifiques de ces industries donneront naissance à des situations de monopole à l'échelle mondiale <sup>14</sup>.

En citant abondamment et astucieusement les indices de concentration dans ces industries de pointe, Levinson apporte une preuve sérieuse de l'inévitabilité de l'oligopole dans les secteurs avancés.

L'a-nationalisme de la C.M. est un autre principe clé de Levinson.

L'opinion qui veut que ce soit essentiellement une question de contrôle par des corporations américaines sur l'industrie d'autres pays est fautive <sup>15</sup>.

À mesure que les capacités de production, le personnel et le capital des multinationales se répartissent sur un nombre croissant de pays et que leur stratégie industrielle acquiert un caractère véritablement global, leur loyalisme envers leur pays d'origine tend à disparaître, en dépit du nationalisme que peuvent leur conserver leurs relations publiques <sup>16</sup>.

Quelles preuves Levinson peut-il avancer pour soutenir sa thèse ? Premièrement, il cite l'interpénétration des marchés et les installations de production. Parlant de récentes implantations de succursales japonaises et européennes aux États-Unis, il déclare que cette interpénétration a tellement lié les économies des différentes nations qu'elles se détiennent en otage les unes des autres <sup>17</sup>. Il oublie que des placements étrangers directs ont un effet différent selon l'économie d'un pays : sur sa taille, son rythme de croissance et ses propres secteurs de pointe.

---

14. Charles Levinson, *le Contre-pouvoir multinational*, p. 43.

15. Charles Levinson, *International Trade Unionism*, Londres, George Allen and Irwin Ltd., 1972, 402 pages, p. 216. Comme cette version originale de *le Contre-pouvoir multinational* (voir note n° 1 ci-haut) comprend 402 pages, il est probable que...

Donc, l'effet d'un montant donné d'investissements directs de sociétés françaises, japonaises ou britanniques aux États-Unis sera presque toujours beaucoup moins important que l'effet du même montant placé par une société américaine dans un de ces pays.

Deuxièmement, Levinson tente de prouver l'a-nationalisme des corporations multinationales par l'universalité de la technologie et de la recherche des profits.

Sous l'impulsion de la technologie et de la mobilité du capital et des cadres dirigeants, ces géants en pleine croissance, une fois débarrassés de leurs écaillés nationales, deviennent les seules véritables structures mondiales <sup>18</sup>.

Il oublie que la poursuite de profits dans le monde capitaliste a toujours été universelle sans que les capitalistes n'en soient pour autant moins nationalistes. De toute façon, ni l'un ni l'autre de ces deux arguments n'aborde la vraie question. La seule façon de vérifier le nationalisme ou l'a-nationalisme d'une corporation multinationale est d'examiner l'intérêt qu'elle porte aux politiques de son pays d'origine ; un aspect du problème que Levinson ne traite pas du tout. Les quelques preuves qui s'offrent à nous témoignent du nationalisme du monde international des affaires. Grâce à Radosh <sup>19</sup> et à d'autres, nous connaissons la collaboration des corporations, des syndicats et du gouvernement américain dans la lutte anti-révolutionnaire de l'American Institute for Free Labour Development (A.I.F.L.D.) en Amérique latine. Nous sommes également au courant du rôle de l'I.T.T., des grandes compagnies minières américaines, des institutions financières comme la Banque mondiale, dominée par les États-Unis, dans le renversement du gouvernement Allende <sup>20</sup>.

Il y a aussi les recherches de Jeffrey Harrod <sup>21</sup> sur la collaboration entre les C.M. et les centrales syndicales américaines et britanniques aux Antilles et celles de Kari Levitt <sup>22</sup>, Mel Watkins <sup>23</sup> et Stephen Hymer <sup>24</sup> sur la subordination de l'économie et de l'État canadien aux intérêts américains. Du moins, tout ceci indique que les C.M., américaines et britanniques collaborent à la formulation et à la réalisation de la politique étrangère de leurs États nationaux.

Si les C.M. sont a-nationales il en découle tout naturellement pour Levinson que les États nationaux sont dépassés. Son argument est le suivant : les C.M. sont la principale cause de l'inflation : l'inflation est la plus sérieuse difficulté des États nationaux et leur impuissance face à ce problème menace leur pouvoir de contrôler leur propre économie. L'inflation avantage les C.M. et elles ont plusieurs avantages sur un État national qui tente de limiter leur croissance. Leur flexibilité au niveau des investissements, du transfert de production ainsi que leur

18. Charles Levinson, *le Contre-pouvoir multinational*, p. 156.

19. Ronald Radosh, *American Labour and United States Foreign Policy*, New-York, Vintage Books, 1969, 463 pages.

20. Voir Armando Uribe, *le Livre noir de l'intervention américaine au Chili*, Paris, Éditions du Seuil, 1974, 223 pages.

21. Voir Jeffrey Harrod, *Trade Union Foreign Policy*, New York, Anchor Books, 1972, 485 pages.

22. Voir Kari Levitt, *op. cit.*

23. Voir Rapport du groupe d'études *ad hoc* sur la structure de l'industrie canadienne, *Propriété étrangère et structure de l'industrie canadienne*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968, 443 pages.

24. Stephen Hymer, *op. cit.*

grande capacité de trouver des fonds sur les marchés mondiaux constituent de bonnes armes défensives. Elles peuvent facilement bénéficier d'avantages fiscaux et de balances de paiements favorables. Leur flexibilité rend caduque au départ toute législation visant à établir un contrôle. Donc, en tant que « première institution fondamentalement mondiale », la C.M. est plus forte que l'État national sur le plan des relations internationales. De plus, même des regroupements régionaux comme la communauté économique européenne ne suffiraient pas à la tâche.

Les implications sociologiques de la thèse de Levinson pourraient être très séduisantes, mais il ne les poursuit pas. Il serait intéressant de retracer le développement du pouvoir des macro-institutions du niveau national au niveau international, mais Levinson ne le fait pas. Il nous laisse avec la vague idée qu'à l'époque de la corporation nationale, une lutte tripartite existait entre les corporations, l'État et les syndicats. Ces trois forces étaient-elles indépendantes ? Concluaient-elles des alliances ? Cette lutte était-elle différente de pays en pays et d'époque en époque ? Et si le syndicalisme international doit remplacer l'État national, doit-on croire qu'ils ont déjà été des alliés ? Levinson n'en parle pas.

Cependant, un des collègues de Levinson nous offre une explication plus subtile des relations entre les gouvernements, les corporations, et les syndicats. Bruce Vandervort, secrétaire-général adjoint de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (U.I.T.A.), un autre S.P.I., préfère mettre des nuances ; au sujet du rapport de l'alliance historique entre le gouvernement et la corporation, Vandervort est beaucoup plus clair que Levinson :

Même les chefs syndicaux les plus conservateurs doivent admettre que l'État ne sert pas aux travailleurs à se défendre contre la croissance des C.M., et est, le plus souvent, au service des patrons <sup>25</sup>.

Parlant des relations entre l'État et le syndicalisme à l'époque de la corporation nationale, il déclare :

La lenteur de la riposte des syndicats (à la C.M.) est le résultat d'un demi-siècle d'asservissement à l'État et aux partis électoraux <sup>26</sup>.

En décrivant l'effet retardataire de l'alliance entre le syndicalisme et les partis de gauche modérée sur l'élaboration d'organisations syndicales internationales, Vandervort donne comme exemple la désillusion des syndicats envers ces partis en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, et au Pérou. Il présente une plaidoirie passionnée pour le divorce entre le syndicalisme et les partis politiques existant :

... les syndicats ont presque épuisé l'utilité de leurs alliances avec la gauche politique surtout dans la lutte contre les C.M. <sup>27</sup>.

et il ajoute

Que la croissance des C.M. a donné au syndicalisme du monde occidental un regain de vie <sup>28</sup>...

25. Bruce Vandervort, « International Labour and the Multinationals », dans Mary Kay Vaughan et A. Idries-Shah, *The World as a Company Town: Multinational Corporations and Social Change*, Paris, Mouton, 1977, p. 107.



Plus explicitement, l'État a été affaibli par la montée de la C.M. et l'action électorale ne peut ni renforcer l'État, ni protéger les travailleurs.

Pour nous, la conception de l'État de Vandervort, comme celle de Levinson, présente de sérieuses difficultés. En plus des notes historiques douteuses et de la sociologie contestable de Levinson, Vandervort suppose que l'expérience des relations entre les syndicats et les partis de gauche modérée en Europe peut s'appliquer au monde entier. Mais l'Europe n'est pas le monde et sa politique n'est pas celle du monde entier. Vandervort et Levinson mettent tous les États nationaux dans le même sac ; tous au point d'être éclipsés par l'internationalisme du pouvoir des corporations. Sans se lancer dans une discussion sur la nature de l'État dans la société capitaliste, on peut affirmer que le rapport entre l'État et le capital, multinational ou autre, variera selon la ou les classes qui soutiennent un gouvernement, ses possibilités d'intervention dans l'économie, et si c'est un pays métropolitain ou satellite, indépendant ou dépendant.

Même des sociétés qui ont vécu dans un état de colonialisme ou de néo-colonialisme pendant des siècles sont capables de développer des structures politiques afin de lutter contre l'intervention d'un pays métropolitain. Depuis la deuxième guerre mondiale, les actions de pays tels que la Chine, la Birmanie et les actions plus récentes des États arabes, chacun ayant des buts économiques très différents, indiquent la possibilité pour l'État, même le plus dépendant, d'ériger une structure politique capable au moins de préparer un développement vraiment national, même s'il n'est pas tout à fait autonome.

Loin d'être l'allié ou la victime de la C.M., l'État national dans les pays sous-développés peut devenir le meilleur et très souvent le seul instrument de développement national indépendant. Ceci ne suppose évidemment pas que la lutte contre la métropole n'est pas sans danger comme le témoigne le cas du Chili, ou qu'elle ne comporte pas un prix énorme, comme à Cuba.

Notons que ni Vandervort, ni Levinson ne déclarent explicitement que tous les États nationaux soient également menacés. Mais l'imprécision de Levinson, sa tendance à parler de « l'État national » et du « gouvernement national » comme des abstractions et l'interprétation européenne de toute politique comme la présente Vandervort, nous permettent de faire cette interprétation.

De toute façon, la question n'est pas de savoir si tous les États sont menacés par la C.M., ou si certains pays sous-développés le sont plus que les pays industrialisés. C'est plutôt que les premiers sont faibles à cause de la puissance des derniers et que ceux-ci sont devenus forts aux dépens de ceux-là. Tous les deux, Levinson et Vandervort ne mettent pas en évidence la puissance des États-Unis et les rapports de force entre le monde occidental et le Tiers-Monde. Vandervort déclare même : « Je ne suis pas certain que les catégories du monde occidental, socialiste et du Tiers-Monde ne soient dénuées de sens profond dans cette lutte <sup>29</sup> ». Si, dans certains pays, la souveraineté nationale est minée ou détruite par la C.M., ce n'est non seulement la forme, structurelle ou autre, de la corporation qui en est responsable, mais aussi les buts nationalistes de ses

29. Bruce Vandervort, « International Labour and Multinationals », dans Mary Kay Vaughan et A. Idries-Shah, *the World as a Company Town : Multinational Corporations and Social Change*, p. 2.



L'objectif commun des syndicalistes des S.P.I. est d'abandonner la tactique d'interventions sporadiques dans les négociations pour une participation active dans la gestion et la propriété corporative. À cette fin, ils prévoient trois étapes :

1. L'internationalisation de la négociation collective regroupant tous les travailleurs d'une même C.M. ;
2. La participation des travailleurs à la gestion, c'est-à-dire la démocratie industrielle ;
3. La participation des travailleurs au capital-action.

À chaque étape, les S.P.I. doivent être « le coordonnateur privilégié des luttes ouvrières contre la C.M. <sup>33</sup> ». Nous discuterons plus loin de la signification de cette supposition pour les autres organisations syndicales internationales.

#### PREMIÈRE ÉTAPE

Le premier élément nécessaire à une mobilisation, c'est la cueillette de données précises sur les C.M. Tous les S.P.I. actifs consacrent actuellement une bonne partie de leurs ressources à la recherche sur les sociétés multinationales. Quand on aura des dossiers assez complets sur quelques C.M. déterminées, on choisira certaines d'entre elles comme cibles. Un conseil mondial sera créé pour chaque C.M. Depuis 1969, la F.I.S.C. a créé 16 conseils mondiaux dans les industries du verre, du papier, des produits chimiques et pharmaceutiques, du caoutchouc et du pétrole. L'U.I.T.A. en alimentation et la F.I.O.M. ont aussi créé des conseils pour l'industrie de l'automobile, de l'électronique et pour une partie de l'industrie de l'alimentation. Le rôle du conseil mondial est mal défini, mais il sert de lien entre le S.P.I. et les syndicats nationaux concernés.

Quand l'occasion se présentera, ce conseil mondial devra coordonner :

... l'appui de tous les employés d'une corporation dont une succursale est en conflit avec un syndicat national concerné. Il peut aussi faire pression sur la société-mère pour appuyer le « syndicat-père » par l'action internationale et coordonnée des syndicats dans chaque succursale <sup>34</sup>.

Déjà, il y a plusieurs cas de telles actions coordonnées dans les industries des produits chimiques, de la vitre, du plastique, de l'alimentation et du transport.

Le deuxième point de la première étape serait la coordination de « plusieurs négociations simultanées avec une même compagnie dans différents pays <sup>35</sup> ». Les moyens proposés sont des accords de soutien, financier ou actif, la création de comités de coordination, le refus du temps supplémentaire dans les succursales où il n'y a pas de grève et des campagnes d'information destinées aux consommateurs. Il serait également utile que les conventions viennent à échéance à la même date. Ce deuxième point est cependant éloigné d'une véritable négociation internationale coordonnée et ce, pour plusieurs raisons :

33. Bruce Vandervort, « International Labour and the Multinationals », p. 10.

34. Charles Levinson, *International Trade Unionism*, p. 110 (traduction des auteurs).

35. *Ibid.*, p. 110 (traduction des auteurs).

Premièrement, les projets de convention ne sont pas coordonnés ; deuxièmement, le S.P.I. et les conseils mondiaux ne font que coordonner simultanément des actions entreprises plus ou moins par accident ; troisièmement, il n'y a aucune structure décisionnelle centralisée ni d'accords sur les buts et la tactique à utiliser. Jusqu'ici, seule la grève de Saint-Gobain est un exemple concret de la réussite de ce deuxième point.

Le troisième point de la première étape de cette stratégie défensive serait des négociations internationales vraiment coordonnées. On prévoit deux niveaux : une table centrale de négociation des questions touchant toute la compagnie ainsi que des négociations locales au niveau des succursales. Cette division n'est abordée que superficiellement dans la stratégie des S.P.I. Pour ce faire, il faut que la société-mère ainsi que quelques-unes de ses succursales soient représentées à la table centrale. Le comité de négociation syndical se composerait de représentants du syndicat de la société-mère et de ses succursales, dirigés par des représentants du S.P.I. ou du conseil mondial syndical concerné. Les propositions seraient supposément préparées en consultation par le S.P.I.

Levinson ne précise pas les rapports de force entre le S.P.I. et ses syndicats affiliés ou entre ce qu'il a appelé le « syndicat-père » et les syndicats de chaque succursale. De telles négociations n'ont jamais été expérimentées mais on peut croire qu'il y aurait des divergences sur les priorités entre les syndicats des pays industriels et les autres. Il faudrait étudier de plus près ces projets de propositions internationales.

C'est là que commence la première tentative d'augmenter la participation syndicale dans la gestion. Puisque le défi des C.M. est leur pouvoir de modifier la société mondiale, tout contrepoids doit s'intéresser à la solution des problèmes créés par les C.M. Ainsi les négociations internationales donnent aux S.P.I. l'occasion de se mettre à la tête d'un mouvement ouvrier mondial affrontant le capitalisme mondial. Finalement, toutes les structures et les buts des relations du travail seront transformés et normalisés. À l'avenir, les relations du monde du travail seront caractérisés par des négociations anticipant le développement économique plutôt que des négociations rétroactives sur les questions sociales<sup>36</sup>. Bref, les négociations internationales seront la base à partir de laquelle les syndicats pourront travailler à la co-gestion.

Dans cette première démarche, les syndicats utiliseront les questions monétaires comme levier pour ouvrir les négociations sur la gestion. Ceci ne signifie pas que les S.P.I. cherchent à pousser les C.M. vers une crise par l'accumulation de réformes « révolutionnaires ». Les S.P.I. n'ont pas du tout envie de susciter des crises du capitalisme. Dans cette première démarche, le militantisme visera plutôt la normalisation des conditions de travail, des salaires et des bénéfices marginaux pour tous les travailleurs d'une même C.M. En principe cette pression doit aider les C.M. à accepter la co-gestion : la démocratie industrielle à tous les niveaux.

### DEUXIÈME ÉTAPE

La démocratie industrielle, comme deuxième étape de la stratégie globale des S.P.I., est peu définie et ses implications sont mal esquissées. L'intérêt porté à la démocratie industrielle comme réponse à l'impuissance ouvrière face au système post-industriel augmente. Qu'elle soit devenue l'idée principale du mouvement syndical depuis 1968, tel que le constate Levinson, est moins certain. Après un résumé des systèmes de démocratie industrielle actuellement en place, Levinson nous laisse. Les caractères particuliers des systèmes de relations de travail, les différences nationales au niveau des négociations et les différentes structures et lois syndicales ne laissent à Levinson d'autre choix que de cataloguer les expériences et d'explicitier ses préférences sans oser en discuter la tactique. Il décrit l'échec de toute forme de consultation et suggère que le vrai pouvoir ouvrier, comme il se retrouve en Yougoslavie, est le seul moyen d'en arriver à la démocratie industrielle. Levinson termine en constatant qu'il est favorable à la gestion conjointe plutôt qu'au contrôle ouvrier. Cette dernière prise de position le laisse en position paradoxale : admirant la répartition du pouvoir industriel en Yougoslavie, il rejette le cadre politique dans lequel elle fonctionne ; évidemment Levinson ne voit pas de liens organiques entre le premier et le dernier. Une question primordiale n'est donc jamais abordée : les implications divergentes de la cogestion chez les ouvriers des systèmes capitalistes et des systèmes socialistes. Levinson, et Vandervort aussi, nous font comprendre que quant à eux, le capitalisme et le capitalisme étatique posent les mêmes problèmes aux ouvriers et aux syndicats.

Mais Vandervort est plus radical que Levinson sur ce point. Selon lui, la démocratie industrielle, même sous forme de cogestion est un pas vers l'autogestion. Pour lui, l'autogestion semble valable comme réponse autant pour les corporations hiérarchiquement bureaucratisées que pour les pays socialistes. De toute façon, pour les pays développés et capitalistes du monde occidental, ceux qui intéressent le plus les S.P.I., ni Vandervort ni Levinson ne suggèrent des modalités pour amener les sociétés à partager leurs droits de gestion. On peut postuler que le contenu des demandes des syndicats militants avancé lors de négociations internationales catalyserait une crise qui rendrait la direction plus ouverte ; mais enfin, aucun « réformisme révolutionnaire » n'est prévu comme moyen de pression. Au contraire, Levinson explique clairement que plus une société sera rentable, plus la cogestion sera elle-même rentable.

Enfin, le manque de spécificité et de cosmopolitisme que démontrent les théoriciens des S.P.I. face à leur deuxième étape, nous révèle son état embryonnaire. Tout ceci mène à l'ultime étape de la stratégie des S.P.I., où les travailleurs deviennent les co-propriétaires du capitalisme.

### TROISIÈME ÉTAPE

Ici encore nous ne pouvons qu'esquisser des principes généraux et des objectifs vagues.

Le principal but de la formation d'actifs, ou la co-propriété, est ... de permettre aux salariés d'acquérir — et d'épargner — leur part de l'accumulation du capital industriel, en sus et non pas à la place de leur travail <sup>37</sup>.

On ignore exactement sous quelle forme les ouvriers exerceraient leur droit à la copropriété. Entre autres suggestions, Levinson parle d'une représentation paritaire des ouvriers à toutes les instances décisionnelles en matière de développement et la création d'un fonds de développement social dans lequel les parts des travailleurs seraient placées selon leur volonté. Mais les structures des conseils mondiaux déjà en place accordent la direction aux syndicalistes de la société-mère. On pourrait postuler que les intérêts des syndiqués des pays industrialisés et ceux des pays en voie d'industrialisation seraient fort différents en matière d'exportation des emplois et de diffusion de la technologie. Si la formule de représentation des conseils mondiaux est utilisée dans la constitution des comités cogestionnaires, les ouvriers des pays métropolitains et industrialisés auraient un pouvoir considérable sur toutes les décisions relatives aux conditions de travail de leurs confrères des « syndicats-filiales » des pays sous-développés.

Enfin, pour Levinson, l'importance majeure de la copropriété ne se retrouve pas seulement dans la sécurité financière qu'elle accorde à la classe ouvrière ou aux pouvoirs de développements qu'elle accorde à ses représentants ; ce sont plutôt les possibilités anti-inflationnistes de la copropriété et de la formation des actifs qui l'intéressent <sup>38</sup>. Donc, les travailleurs, par l'équilibre apporté par leurs organisations syndicales et par l'utilisation de leurs actifs, mettront le frein à l'inflation créée par les C.M. pour le bien-être du monde capitaliste tout entier, y compris les C.M. elles-mêmes.

En résumé, la stratégie en trois étapes des S.P.I. vise à ce que le travailleur devienne un collaborateur et un partenaire plutôt qu'un adversaire du capitalisme mondial. Loin d'être une stratégie en trois étapes, c'est plutôt une esquisse embryonnaire d'internationalisation des négociations collectives accompagnée de deux idéaux : la cogestion et la copropriété. Passons maintenant à une analyse des implications de la stratégie des S.P.I. sur la structure syndicale mondiale.

## ANALYSE ET CRITIQUE

Ce qui nous frappe en examinant la stratégie des S.P.I. ce sont plutôt les questions laissées sans réponses que celles qui sont résolues. Deux en particulier retiennent notre attention : l'absence d'analyse réaliste des structures syndicales du monde occidental et du monde socialiste et l'incompréhension des structures et des problèmes du syndicalisme du Tiers-Monde. Dans ce qui doit être une stratégie contre l'expansion des C.M., il y a un manque d'intérêt important pour

les effets des C.M. sur le monde sous-développé. Ce programme d'action syndicale est le manifeste d'une naïveté surprenante face aux obstacles de sa mise en pratique.

L'obstacle le plus important à la réalisation du projet des S.P.I. est la situation actuelle du mouvement syndical international : trois centrales au lieu de une qui divise ce mouvement et le rend inefficace et de plus en plus impuissant face aux problèmes actuels comme le défi des C.M. et le sous-développement du syndicalisme du Tiers-Monde. Le tableau 1 démontre la répartition des effectifs des trois centrales internationales. Le tableau 2 est un organigramme des structures actuelles du monde syndical international.

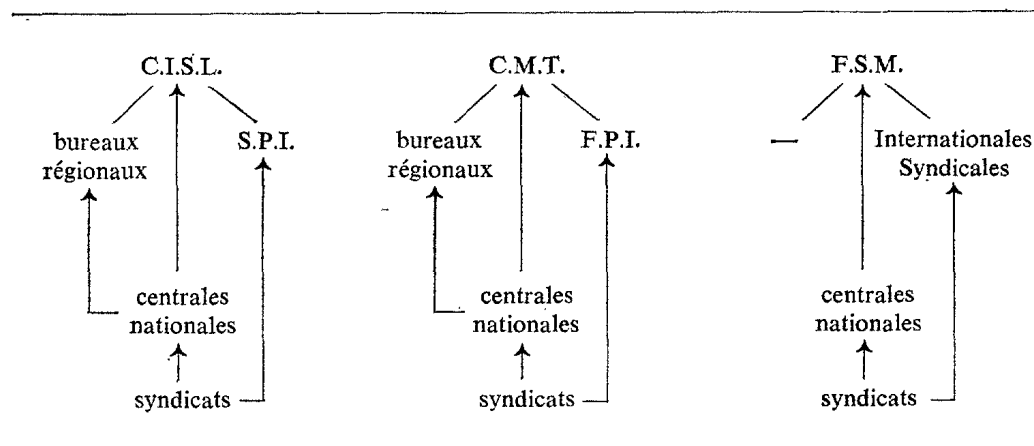
TABLEAU 1

*Répartition des membres et structures organisationnelles  
des organisations syndicales mondiales*

Nom	Nombre de membres	Nombre de pays	Organisations syndicales affiliées	Fédérations et secrétariats professionnels internationaux	Bureaux régionaux
Fédération des syndicats mondiaux (F.S.M.)	151 000 000	39	46	11 (U.I.S.)	—
Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.)	49 000 000	91	115	16 (S.P.I.)	3
Confédération mondiale du travail (C.M.T.)	14 000 000	60	65	12 (F.P.I.)	4

TABLEAU 2

*Structures actuelles des mouvements syndicaux internationaux*



La Fédération des syndicats mondiaux (F.S.M.), à tendance socialiste, est la plus grande des trois centrales avec 151 000 000 de membres et 46 organismes syndicaux dans 39 pays<sup>39</sup>. Elle possède 11 fédérations industrielles, les Unions internationales syndicales (U.I.S.). Mais elle n'a aucun bureau régional. La deuxième en importance est la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), à tendance sociale-démocrate ; celle-ci fut créée suite à une scission avec la F.S.M. en 1949. Elle a 115 organismes syndicaux affiliés dans 91 pays et ces organismes représentent 49 000 000 syndiqués. Depuis la désaffiliation de l'A.F.L. - C.I.O. avec ses 17 000 000 de membres en 1969, la C.I.S.L. n'a augmenté ses effectifs que de moins de 1% en moyenne par année<sup>40</sup>. Elle entretient trois bureaux régionaux, mais depuis la fin des années 60 ceux-ci n'ont pas été efficaces. En plus, la C.I.S.L. entretient des liens formels avec 16 fédérations industrielles, les S.P.I. Mais, au contraire des fédérations industrielles de la F.S.M. ou de la C.M.T., celles de la C.I.S.L. ne sont pas seulement des sous-divisions organiques de la centrale-mère. Les S.P.I. utilisent des cotisations versées directement par les syndicats industriels nationaux alors que les fédérations industrielles de la C.M.T. et de la C.S.M. reçoivent leur argent en grande partie directement de la centrale.

La plus petite des organisations mondiales est la C.M.T. à tendance sociale-démocrate, anciennement catholique, avec ses 14 000 000 de membres et ses 65 organismes syndicaux dans 60 pays<sup>41</sup>. Ses quatre bureaux régionaux et ses douze fédérations professionnelles industrielles (F.P.I.), des sous-divisions organiques de la Confédération ont, à cause de leur position indépendante, plus d'influence en Amérique latine et en Afrique que celles de la F.S.M. ou de la C.I.S.L.

Théoriquement chaque organisation mondiale fait la lutte aux deux autres pour l'allégeance de tous les travailleurs syndiqués du monde. En pratique, seules la C.I.S.L. et la F.S.M. se font la lutte, la position de chacune étant largement décidée par l'idéologie de son plus grand affilié national. Leur rivalité est limitée, à toute fin pratique, à la recherche de nouveaux membres parmi les syndicats non affiliés, ou les nouveaux syndicats du Tiers-Monde.

Cette compétition comprend aussi une lutte pour l'alliance de la C.M.T. Le rapport du 10<sup>e</sup> congrès de la C.I.S.L. en 1972 critiquait la C.M.T. en ces mots :

À la suite des contacts entre la C.M.T. et la F.S.M., celle-là a beaucoup insisté en ce qu'elle aimerait renforcer ses liens avec la C.I.S.L. sans couper ses relations avec la F.S.M. Nous avons insisté à notre tour en disant que la C.I.S.L. ne pouvait collaborer avec la F.S.M., étant donné les divergences idéologiques qui les séparaient et que les relations entre la C.I.S.L. et la C.M.T. dépendraient à l'avenir de la nature et de la forme des relations de la C.M.T. avec la F.S.M.<sup>42</sup>

39. « The World Federation of Free Trade Unions », *Europa Yearbook*, vol. 6, Londres, Europa Company, 1973, p. 285-287.

40. « The International Confederation of Free Trade Unions », *Europa Yearbook*, p. 285-287.

41. « The World Confederation of Labor », *Europa Yearbook*, vol. 6, Londres, Europa Company, 1973, p. 285-287.



En résumé nous trouvons trois organisations mondiales dont les conflits idéologiques, la rigidité des structures, l'autonomie des affiliés et le manque de pouvoir et de ressources effectivement centralisées ont remis en question l'efficacité même de cette forme de regroupement international de travailleurs.

Cette crise profonde que subissent actuellement les organisations syndicales mondiales est exacerbée par le défi des corporations multinationales, un défi qu'elles ont été incapables d'affronter jusqu'à date. Malgré de nombreux documents de travail et de résolutions adoptées lors des réunions des exécutifs et des congrès de chaque confédération depuis 1971, elles ont gagné très peu de terrain tant sur le plan idéologique que sur le plan stratégique.

Face à cette situation, deux types de structures subordonnées des confédérations ont connu un regain de vitalité : les structures professionnelles, regroupant par métier ou par secteur des syndicats nationaux, et les bureaux régionaux, regroupant des centrales nationales sur une base géographique.

Ces structures subordonnées jouissent, selon leur affiliation, d'une autonomie plus ou moins grande. Ainsi, la F.S.M. n'a pas de bureaux régionaux du tout, avantageant ainsi son principal affilié dans chaque région. Et ses onze fédérations professionnelles, les Unions internationales syndicales (U.I.S.), ne sont que des « services » de la Fédération, recevant leurs allocations budgétaires directement de celle-ci. Il y a plusieurs explications à cela : premièrement, la F.S.M. insiste beaucoup sur la solidarité régionale ou nationale et juge le regroupement professionnel international contraire à ce principe ; deuxièmement, la grande majorité de ses membres viennent de pays socialistes où les C.M. ne posent pas un problème immédiat ; troisièmement, au Tiers-Monde, la lutte syndicale des affiliés à la F.S.M. est entreprise, le plus souvent, dans la perspective d'une mobilisation nationale contre l'impérialisme étranger, avantageant ainsi le regroupement national intersyndical plutôt que le regroupement professionnel.

La C.M.T. maintient aussi ses propres structures subordonnées tels les bureaux régionaux et les fédérations professionnelles qui sont des sous-divisions organiques. Ses douze Fédérations professionnelles internationales (F.P.I.) et ses quatre bureaux régionaux reçoivent leurs allocations directement de la Confédération. Célèbres pour leur manque de rigidité idéologique, ces organismes sont considérés comme les seules organisations syndicales internationales efficaces œuvrant au Tiers-Monde.

Les structures subordonnées de la C.I.S.L. jouissent d'une plus grande autonomie que celles de la C.M.T. ou de la F.S.M. Cette autonomie est cependant une manifestation de la faiblesse de la Confédération plutôt que de sa souplesse. Ses seize Secrétariats professionnels internationaux (S.P.L.) sont officiellement autonomes de la C.I.S.L. Ils ont leurs propres membres, les syndicats nationaux, et les cotisations de ces membres sont directement versées au Secrétariat. Par contre, les syndicats nationaux affiliés à la F.S.M. ou à la C.M.T. sont automatiquement membres des organisations professionnelles en vertu de l'adhésion à l'organisation mondiale de leur propre centrale nationale. La plupart mais pas tous les membres des S.P.I. sont membres des centrales nationales affiliées à la C.I.S.L.

Ainsi on retrouve de nombreux syndicats américains appartenant aux S.P.I., même après la retraite de l'A.F.L. - C.I.O. en 1969. Cette autonomie des S.P.I. face à la C.I.S.L. n'est que récente et elle est due, en partie, à la désintégration structurelle et financière de cette dernière ainsi qu'à son impuissance idéologique et stratégique face aux C.M. Dès leurs débuts, de 1880 à 1920, les S.P.I. étaient des corps de métier autonomes, mais ils furent rattachés à la C.I.S.L. pendant l'hégémonie de l'A.F.L. - C.I.O.<sup>43</sup> Quoiqu'il n'existe que six S.P.I. réellement structurés, l'importance que les principaux affiliés des pays capitalistes développés accordent à la menace que représentent les C.M. et l'intérêt avec lequel le plan des S.P.I. pour une riposte syndicale a été accueilli chez ces mêmes affiliés ont forcé la C.I.S.L. à accepter en 1973 une division formelle des tâches sur la question des C.M. La C.I.S.L. devrait dorénavant se borner à la recherche et aux communications avec des organisations gouvernementales, tandis que les S.P.I. s'occuperaient de l'organisation et de la mobilisation syndicale mondiale<sup>44</sup>.

Quant aux bureaux régionaux, la deuxième structure subordonnée de la C.I.S.L., ils ont été assez stagnants depuis 1965 et ce pour plusieurs raisons. Ou bien le bureau régional a été récupéré par l'A.F.L. - C.I.O. quand elle s'est retirée de la C.I.S.L. comme c'est le cas de l'O.R.I.T., bureau régional de la C.I.S.L. en Amérique latine, mais contrôlé toujours par l'American Institute of Free Labor Development (A.I.F.L.D.) de l'A.F.L. - C.I.O. Ou bien l'A.F.L. - C.I.O. a créé un bureau régional parallèle à celui de la C.I.S.L. rendant superflu le bureau de la C.I.S.L. — comme en Asie, où l'A.F.L. - C.I.O. a créé l'Asian-American Free Labor Institute (A.A.F.L.I.) en mai 1968. Ou bien le bureau régional de la C.I.S.L. est rejeté par les centrales d'une région comme agent de l'impérialisme yankee — comme en Afrique, où les syndicats et les centrales se sont désaffiliés depuis une dizaine d'années de la Confédération et de son bureau régional en formant leur propre organisation régionale indépendante. En tout cas, les bureaux régionaux de la C.I.S.L. sont peu efficaces et la Confédération n'est pratiquement plus présente au Tiers-Monde sauf par l'intervention indépendante de ses affiliés métropolitains ou officiellement par les activités des S.P.I. Mais œuvrant avec l'A.I.F.L.D. et l'A.A.F.L.I. en Amérique latine et en Asie, les S.P.I. ont fortement contribué au déclin de la C.I.S.L. dans ces régions.

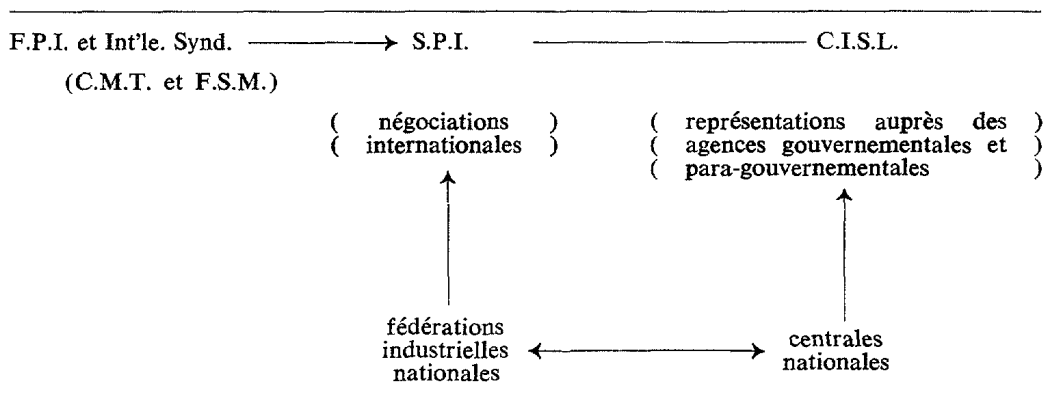
En résumé, la montée des S.P.I. et le déclin de la C.I.S.L. sont liés aux mêmes phénomènes : la menace croissante des C.M. et la lutte entre l'A.F.L. - C.I.O., centrale d'affaires métropolitaine, et les syndicats sociaux-démocrates, également métropolitains, pour le contrôle des organisations syndicales nationales et internationales. Ainsi la décision des syndicats sociaux-démocrates américains comme le U.A.W. (Travailleurs-Unis de l'automobile) et le I.U.E. (Union internationale des électriciens) d'augmenter leurs versements aux S.P.I. durant les années 60 fut à la fois une tentative de mettre sur pied une politique étrangère indépendante de l'A.F.L. - C.I.O. et de créer un organisme international capable d'aider les syndicats de la métropole américaine implantés dans les secteurs internationalisés, à limiter la fuite des emplois vers les pays sous-développés. Pendant

les années 60, le rapport de force à l'intérieur de l'A.F.L. - C.I.O. lui permettait de négliger les problèmes de ses affiliés dans les secteurs à production hautement internationalisée. Cette adoption des S.P.I. par ces syndicats américains fit grand usage, entre autres, de fonds acheminés en particulier par la C.I.A. vers les coffres de ces mêmes syndicats, cette dernière cherchant à encourager le développement d'une force ouvrière internationale non liée évidemment à l'anti-communisme militant de l'A.F.L. - C.I.O., mais avec des entrées chez les syndicats du Tiers-Monde. Cette entreprise était aussi liée à une tentative simultanée des principaux membres sociaux-démocrates (européens) de la C.I.S.L. de libérer celle-ci de l'emprise de l'A.F.L. - C.I.O. Cette dernière tentative ne connut qu'un succès partiel et la désaffiliation de l'A.F.L. - C.I.O. en 1969 affaiblit la C.I.S.L. à un tel point que les S.P.I. ont pu faire valoir leur autonomie avec succès.

En résumé le mouvement syndical international comprend trois centrales mondiales chacune ayant ses organisations régionales et/ou professionnelles. L'inefficacité de celles-ci, l'expansion des corporations multinationales et la multiplication d'organismes économiques régionaux ont encouragé deux tendances opposées : le regroupement syndical par région géographique et le regroupement international par secteur industriel. À l'intérieur des économies capitalistes ces deux formes d'organisation internationale offrent deux moyens pour la mobilisation syndicale contre les C.M.

Le choix des S.P.I. n'est pas étonnant. Elles proposent une réorganisation internationale par secteur industriel. Le tableau 3 montre ce que serait la structure de l'organisation syndicale internationale si cette proposition était adoptée.

TABLEAU 3  
*Structures syndicales d'après la stratégie Levinson*



Passons maintenant à un résumé des changements les plus importants qui résulteraient de l'application du plan des S.P.I.

1. Les centrales mondiales seraient ou bien dissoutes ou bien réduites à n'être que des organismes de recherche et de liaison avec les agences gouvernementales et para-gouvernementales.
2. Les organisations régionales seraient dissoutes et remplacées par des fronts communs *ad hoc* d'ouvriers d'une même industrie dans une région donnée.

3. Les centrales syndicales nationales seraient très affaiblies et perdraient toute voix internationale, tout poids international et tout pouvoir politique national. Comme instrument de pression en termes de politique sociale elles n'auraient qu'une présence nominale.
4. La fédération industrielle deviendrait effectivement le seul regroupement syndical sur le plan national.
5. Les U.I.S. de la F.S.M. et les F.P.I. de la C.M.T. devraient soit se dissoudre, soit se fondre dans les S.P.I.
6. Les S.P.I. deviendraient les organismes suprêmes du syndicalisme international. Regroupant les travailleurs par secteur industriel, ils lieraient tous les ouvriers d'une même corporation multinationale par une convention collective internationale.
7. Les différents systèmes de relations du travail seraient normalisés. On créerait un droit du travail international avec des mécanismes d'arbitrage, de conciliation des procédures de grief et des cours internationales.
8. Les systèmes de relations industrielles nationales actuellement très variés seraient réorganisés autour des procédures américaines. Donc on introduirait les négociations au niveau de l'usine et de la compagnie partout, même dans les pays où les négociations au niveau national par secteur industriel ou par secteur régional et industriel sont pratiquées.
9. Toute question syndicale purement nationale ou régionale, toute question de conditions de travail dans les secteurs non-industrialisés seraient subordonnées aux questions posées et aux conditions créées par les C.M.
10. Au niveau national et régional, la rupture entre les intérêts, les buts et les options des syndicats implantés dans les secteurs internationalisés et les secteurs nationaux devraient s'approfondir.
11. Les syndicats du Tiers-Monde perdraient leurs organisations régionales et seraient poussés à se laisser définir leurs besoins par un regroupement industriel émanant et dirigé par les syndicats du monde occidental.

Cette réorganisation profonde du syndicalisme international est jugée nécessaire pour combattre les entreprises multinationales. L'ampleur de cette vision est certainement impressionnante. Cependant, deux questions fondamentales nous viennent à l'esprit : comment les S.P.I. prévoient-ils appliquer cette stratégie ? À qui reviendrait l'avantage si elle réussissait ?

#### COMMENT APPLIQUER CETTE STRATÉGIE ?

Tandis que Levinson et les autres stratèges des S.P.I. nous décrivent longuement leur vision d'un syndicalisme internationalisé, ils ne nous disent rien de leur

essentiels à une action dans les industries de pointe, de collaborer à la destruction de leurs organismes nationaux, régionaux et internationaux. Quand pour la F.S.M., par exemple,

l'expansion mondiale de l'I.T.T. est une facette de l'impérialisme américain (ou occidental), et non pas l'expression d'un organisme autonome, obéissant à sa propre logique, économique et politique <sup>45</sup>.

Comment peut-on s'attendre à ce qu'elle accepte une campagne contre les C.M. qui nient les racines nationales de celle-ci ? Ou encore, les syndicats socialistes appuieront-ils un S.P.I. dont le but déclaré est « la destruction du pouvoir capitaliste et le capitalisme étatique » <sup>46</sup>, et qui propose un soulèvement de ces syndicats contre les États socialistes ? L'appui de ces syndicats est nécessaire à la stratégie des S.P.I. Si les S.P.I. veulent attirer ces syndicats vers leur organisation et leur lutte contre les C.M., ils doivent modifier leur programme substantiellement ou bien se passer d'environ 60% des syndicalistes du monde.

Un autre problème sur lequel les S.P.I. ne disent rien est la création d'un système international de relations du travail. Quelles structures aurait-il ? Quel rôle joueraient les syndicats dans son élaboration ? Comment pourraient-ils décider du poids de chaque organisation syndicale dans les instances décisionnelles ? Qui mettra en marche les structures de négociations internationales ? Qui fera appliquer les décisions ? Les S.P.I. ne disent rien non plus du transfert de pouvoir des centrales nationales aux fédérations industrielles dans chaque pays. Comment, par exemple, des centrales aussi puissantes que le D.G.B. allemand (*Deutsche Gewerkschaftsbund*), le L.O. suédois (*Landsorganisationen*) ou le A.F.L.-C.I.O. américain accepteraient-elles d'être mises à l'écart par leurs fédérations affiliées ? Est-ce qu'elles seront tellement impressionnées par les réussites de celles-ci dans les négociations internationales avec les C.M. qu'elles céderont automatiquement ? On peut donc se poser d'innombrables questions sur les modalités du Plan S.P.I. Mais la question la plus importante est sans doute celle des rapports de force. Comment fonctionneront les rapports de force à l'intérieur du mouvement syndical advenant des négociations internationales ? Celles-ci supposent l'élaboration de projets de conventions communes par des syndicats de plusieurs pays, syndicats aux besoins divergents. Pendant cette préparation par une équipe intersyndicale, comment sera décidée l'importance relative de chaque syndicat ? Par le S.P.I. ? Par le Conseil mondial ? Ou est-ce que le S.P.I. ayant été mandaté par ses syndicats affiliés préparera-t-il seul le projet de convention ? Les structures des conseils mondiaux de l'automobile nous offrent des indices. Ces conseils, créés en 1966 par la Fédération internationale des travailleurs de la métallurgie (I.M.F.) pour chacune des principales compagnies manufacturières, se réunissent régulièrement pour des échanges d'information. Quoique l'on y retrouve des représentants de chaque syndicat concerné, leur poids relatif n'a jamais été décidé <sup>47</sup>. Il est à noter aussi que sur les 16 conseils mondiaux déjà formés par le I.C.F., la présidence de chaque conseil est réservée au représentant du « syndicat-père » et que tous

45. Bruce Vandervort, « International Labor... », p. 12.

46. *Ibid.*, p. 2.

47. Voir Charles Levinson, « Les entreprises multinationales », *Bulletin I.C.F.*, janvier-février 1971, p. 17-30 pour une discussion de cette question.

les co-présidents et les vice-présidents sont européens ou américains<sup>48</sup>. Il semble alors que les structures décisionnelles des conseils mondiaux ressembleront aux rapports entre la société-mère et les succursales dans une entreprise multinationale. La société-mère commande, les succursales principales (ordinairement européennes ou américaines, selon la nationalité de la C.M.) sont moins importantes et les succursales du Tiers-Monde n'ont aucune importance.

### LES SECRÉTARIATS ET LE TIERS-MONDE

La version originale anglaise de 1972 du livre *le Contre-pouvoir multinational* ne consacre qu'un seul chapitre de 19 pages (sur 400) aux problèmes des pays du Tiers-Monde, mais dans la version française de 1974 ce chapitre est complètement rayé. Donc, en se référant à la version anglaise on remarque que la vision de Levinson est à la fois simpliste et paternaliste. Tout ce qu'il propose pour résoudre les problèmes syndicaux du Tiers-Monde est une plus grande aide économique syndicale, et un meilleur système d'éducation et de formation professionnelle.

Il n'y aura pas plus d'aide gouvernementale, de laquelle il n'attend pas grand chose de toute façon.

... dans plusieurs pays riches, sa praticabilité et même ses buts sont remis en question. Le climat qui entoure les programmes d'aide à l'étranger est chargé de désillusion et de méfiance<sup>49</sup>.

À part l'aide gouvernementale il y a l'aide des syndicats du monde développé aux syndicats du Tiers-Monde. Auparavant ceci a été donné aux centrales nationales qui l'utilisaient, selon Levinson, pour ériger de lourdes bureaucraties. Dès maintenant l'aide syndicale devrait être apportée directement à la base, au niveau de l'usine, de l'entreprise et de l'industrie.

La raison donnée est que cela serait plus utile que de subventionner des centrales nationales souvent liées et subordonnées aux gouvernements qui font de leur mieux pour encourager l'implantation des C.M. dans leurs territoires. Une autre raison pourrait être que, jusqu'à date, l'aide des organisations syndicales métropolitaines, comme le A.F.L.-C.I.O. par exemple, a toujours été apportée aux centrales nationales qui sont souvent devenues leurs pantins. « L'aide à la base » que Levinson propose, pourrait bien être considérée comme une tentative vers le remplacement de l'influence des centrales nationales comme le A.F.L.-C.I.O., etc., par l'influence directe des S.P.I. sur le Tiers-Monde.

Avec l'aide syndicale, l'autre *sine qua non* pour le développement économique du Tiers-Monde est la formation de techniciens et d'ouvriers de métier.

Dans les pays en voie de développement l'éducation et la formation sont évidemment les voies principales par lesquelles « la révolution des attentes croissantes » pourrait être transformée en « révolution des réalisations croissantes <sup>50</sup> ».

Il est évident qu'en ne proposant pas aux travailleurs du Tiers-Monde des recommandations stratégiques différentes de celles offertes aux travailleurs du monde industrialisé, Levinson est au moins logique. Ils sont des travailleurs comme ceux-ci, donc leur lutte est exactement la même que la leur. Les travailleurs des pays exploités et sous-développés n'ont pas, pour Levinson, des problèmes différents de ceux des travailleurs des pays qui les exploitent.

Tout ceci est une vision très simpliste des réalités concrètes de domination sous lesquelles vivent les pays sous-développés et leurs syndicats nationaux. En réalité ces syndicats « sous-développés » ont à faire face non seulement aux problèmes d'une économie dominée par les C.M., mais aussi aux problèmes exacerbés par la présence d'un syndicalisme métropolitain.

Le syndicat du Tiers-Monde a la double tâche de défendre ses membres et de participer à la lutte nationale contre la dépendance. Souvent ces deux buts sont contradictoires, cette contradiction étant la conséquence de la satellisation de leurs sociétés nationales.

L'opinion courante veut que la meilleure façon de moderniser les pays du Tiers-Monde est par l'imitation des pays capitalistes développés. En conséquence, les gouvernements du Tiers-Monde invitent fiévreusement les investisseurs à installer chez eux des entreprises d'avant-garde technologique, utilisant les méthodes de gestion les plus modernes, selon les normes occidentales. Les planificateurs de ces pays oublient les différents cheminements historiques de leurs pays et des pays maintenant développés. La longue période d'industrialisation de ces derniers, la lente substitution de produits et de procédés, la transformation de la superstructure socio-politique pendant des siècles, l'accès presque inépuisable aux matières premières tirées en grande partie des pays maintenant sous-développés leur permettraient la réintégration de la main-d'œuvre marginalisée par le changement technologique. Par contre, en Amérique latine, par exemple, l'industrialisation a été tellement accélérée qu'il y avait un taux de chômage de 10 à 20% pendant les années 60 <sup>51</sup>. La productivité a augmenté mais au détriment de la capacité d'absorption de travailleurs des secteurs les plus productifs.

De 1950 à 1969, pour l'Amérique latine globalement, le secteur le plus moderne, dominé par les C.M., diminua en nombre absolu de travailleurs tandis que le secteur tertiaire, un fourre-tout pour déguiser le chômage et le sous-emploi, augmentait deux fois et demi plus rapidement que les deux secteurs des services et de la construction. Ceci dans une région où la main-d'œuvre augmenta annuellement de 2,8% pendant les années 60 et augmentera de 3% en moyenne pendant les années 70.

50. Charles Levinson, *International Trade Unionism*, p. 370.

51. La discussion de la relation entre la dépendance et le chômage qui suit est basée sur l'argument de Maldri Popermayer, « Dependency and Unemployment : some issues », dans R. Girling et F. Bonilla, *Structures of Dependency*, Palo Alto, Les Presses de l'Université de Stanford, 1972, 204 pages, p. 64-82. Les statistiques dans cette section y sont toutes citées.

La croissance économique n'a pas non plus réduit l'écart des revenus entre les nations ni entre les classes d'une nation. Zimmerman juge que sur une échelle mondiale « le partage des revenus d'il y a cent ans était moins inégal qu'aujourd'hui <sup>52</sup> ». Dans le Tiers-Monde, la domination d'une économie nationale a eu pour effet une perte de capital pour les secteurs dominés par la bourgeoisie nationale. Il a fallu greffer des moyens de production et de rentabilisation sur une économie stagnante. Les gouvernements nationaux ont été encouragés à favoriser l'industrialisation à forte intensité de capital plutôt que l'industrie à forte intensité de travail, en fait à encourager ce qu'un observateur a nommé « le secteur parasite <sup>53</sup> » de l'industrialisation dépendante.

L'existence d'un secteur internationalisé et privilégié pose un des obstacles majeurs au syndicalisme militant et est la cause majeure de l'écroulement de la solidarité ouvrière nationale. Il est probable que la réussite de la stratégie des S.P.I. détériorerait encore plus cette situation en agrandissant les fissures entre les conditions matérielles de la classe ouvrière internationalisée et celles de la classe ouvrière nationale.

En 1960, le secteur moderne, ou multinational, comprenant pour toute l'Amérique latine 12,5% de l'ensemble des emplois, mais 47,6% du Produit national brut (P.N.B.). Le secteur intermédiaire, dominé par le capital indigène, comprenait 47,1% de l'ensemble des emplois et 45,6% du P.N.B. Le secteur primaire, celui de l'agriculture et des industries connexes, comprenait 40,4% de l'emploi, mais seulement 7,2% du P.N.B. <sup>54</sup>. Mais les salaires dans le secteur moderne sont de quatre à dix fois plus élevés que ceux gagnés pour les tâches égales dans le secteur indigène. L'industrie pétrolière du Venezuela donne 20% du P.N.B., mais seulement 2% de l'emploi. L'industrie de la bauxite en Jamaïque donne 16% du P.N.B., mais seulement 4% de l'emploi. L'isolement du secteur moderne par rapport au reste de l'économie empêche tout effet de formation. De fait, il met les travailleurs et les syndicats du Tiers-Monde dans une situation paradoxale. D'un côté les employés des C.M. gagnent beaucoup moins que leurs homologues européens ou américains qui font le même travail et atteignent un niveau de productivité légèrement plus élevé. Par exemple, dans l'industrie de l'équipement de bureau intégrée à l'échelle internationale, les salaires payés par les filiales étrangères sont beaucoup moins élevés que les salaires payés par les sociétés-mères américaines — en Angleterre  $\frac{2}{5}$ , au Mexique  $\frac{1}{6}$ , à Formose  $\frac{1}{10}$ , et en Corée du Sud  $\frac{1}{10}$  <sup>55</sup>.

Sur une échelle mondiale, les syndicalistes du Tiers-Monde sont la classe inférieure du mouvement syndical international. Plus l'implantation des négociations internationales par compagnie sera poussée, plus les travailleurs du

52. L.J. Zimmerman, *Poor Lands, Rich Lands: The Widening Gap*, New York, Random House, 1965, p. 40.

53. J. Weeks, « Employment, Growth and Foreign Domination in Underdeveloped Countries », *Review of Radical Political Economies*, hiver 1972.

54. La discussion de la relation entre la dépendance et les inégalités sociales et économiques est basée sur la position de R. Girling, « Dependancy and Persistent Income Inequal



secteur internationalisé du Tiers-Monde auront tendance à juger leurs conditions par rapport à celles des ouvriers de la métropole. Si les travailleurs du secteur multinational du Tiers-Monde sont les indigents du mouvement syndical international, ils n'en sont pas moins les aristocrates du syndicalisme national. Leurs salaires, leurs conditions de travail, leur sécurité d'emploi, et parfois même les communautés dans lesquelles ils vivent les distinguent des autres ouvriers. Les travailleurs du pétrole des côtes du Venezuela, par exemple, occupent des villages construits de toutes pièces pour eux près des installations de la compagnie et ils bénéficient de boutiques, d'écoles et de ministres protestants évangéliques importés des États-Unis par les compagnies. La dépendance, au niveau syndical comme au niveau politique, est la cause des divergences fondamentales d'orientation à l'intérieur des organismes qu'elle mine. Le choix de l'assimilation ou de la résistance, du rejet de la culture nationale ou de son exaltation aveugle est une manifestation de ce phénomène. Les États dépendants, les économies dépendantes et les syndicats dépendants ont deux possibilités : imiter le colonisateur ou s'affirmer comme colonisés. Les travailleurs les plus menacés de dénationalisation sont ceux qui sont en contact direct avec les représentants de la métropole, c'est-à-dire les employés des C.M. Les plus sensibles aux dangers de dénationalisation seront d'ordinaire ceux du secteur public et ceux du secteur domestique. Tous les mouvements syndicaux du Tiers-Monde sont aux prises avec cette difficulté ; la plupart des centrales africaines et asiatiques ont dû y faire face dès leur fondation. Cette « colonisation » des syndicats du Tiers-Monde date du début du vingtième siècle et est le résultat, en grande partie, des efforts conjugués des syndicats et des gouvernements métropolitains.

Selon Windmuller, les « influences externes » ont souvent été déterminantes dans la formation des mouvements syndicaux du Tiers-Monde<sup>56</sup>. Ces influences peuvent être regroupées en quatre catégories : les organisations syndicales internationales, les centrales nationales, les États et les agences internationales comme l'O.N.U. et le B.I.T. Depuis la deuxième guerre mondiale les centrales nationales métropolitaines et les États ont joué le plus grand rôle dans le développement du syndicalisme du Tiers-Monde. Parmi les centrales nationales, nous savons en particulier que le A.F.L.-C.I.O. a repris à son compte les politiques étrangères américaines à travers l'American Institute of Free Labor Development (A.I.F.-L.D.) en Amérique latine, son « International Department » en Afrique et son Asian-American Free Labor Institute en Asie. On sait moins que le T.U.C. britannique a gardé des liens paternalistes avec les syndicats des anciennes colonies britanniques, tandis que la D.G.B. (de la République fédérale allemande) se taille une place en Afrique et au Proche-Orient et que la *Histadrut* (Israël) a maintenu, avant la guerre de 1967, des liens actifs avec plusieurs centrales africaines.

L'influence de ces centrales du monde occidental sur les syndicats en voie de développement du Tiers-Monde a été dirigée en général selon les intérêts d'un syndicalisme nationaliste chez ces premiers. Ainsi donc, au tout début du siècle, les travailleurs britanniques de l'industrie du textile réussirent à protéger leurs

56. John Windmuller, « External Influences on Labor in Underdeveloped Countries », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 6, n° 4, juillet 1963, p. 558-573.

emplois et leurs industries contre la compétition indienne par le vote d'une loi britannique établissant un salaire minimum dans l'industrie du textile aux Indes.

Dans les années soixante, la A.F.L.-C.I.O. et le T.U.C. firent usage de pressions économiques pour obliger les syndicats de la Jamaïque à accepter des salaires moins élevés, des conditions de travail moins bonnes et des droits syndicaux plus faibles que ceux visés par les travailleurs américains et britanniques, les centrales métropolitaines s'étant engagées à préserver des conditions favorables aux investissements des C.M. de leurs pays en Jamaïque.

(Dans) les pays où l'on ne reconnaît légalement qu'une centrale, cette organisation est si liée aux institutions économiques en général qu'elle a à la fois le droit et le devoir d'agir à l'étranger en exécutant la politique du travail du gouvernement <sup>57</sup>.

Étant donné le faible taux de syndicalisation — 5% de la main-d'œuvre totale, ce qui est très peu — et le niveau de cotisation encore plus faible parmi les syndicats du Tiers-Monde, les centrales métropolitaines en général et l'A.F.L.-C.I.O. en particulier se sont révélées, depuis 1945, comme les sources clé de subventions pour les centrales dépendantes. Par l'aide financière directe, souvent pour les programmes de construction de logements, par des bourses d'études et des programmes de formation des dirigeants syndicaux, une idéologie de dépendance était créée chez les centrales sous-développées du Tiers-Monde. En Turquie, par exemple, l'A.F.L.-C.I.O. et l'A.I.D. avaient subventionné des salaires, des dépenses de voyage, des conseillers spéciaux et des projets de construction pour la centrale turque, le Turk-Is <sup>58</sup>. Pour cette centrale, la meilleure solution à tous les problèmes du syndicalisme sous-développé est considérée l'implantation d'un système de relations industrielles semblable à celui actuellement en vigueur aux États-Unis.

L'A.F.L.-C.I.O. poursuit actuellement un programme pour « la défense de la démocratie partout dans le monde » en collaboration explicite avec son gouvernement. En 1972, à la veille du dixième anniversaire de l'A.I.F.L.D., son directeur William C. Doherty Jr. a rédigé son propre bilan de la décennie concernant l'intervention américaine dans le mouvement syndical d'Amérique latine. Publié dans *The A.F.L.-C.I.O. American Federationist* « Building Labor Unions — A 10-year Report » décrit ainsi le rôle et les relations de l'A.I.F.L.D. :

L'American Institute for Free Labor Development est la filiale créée par l'A.F.L.-C.I.O. en 1962 pour aider ces pays caraïbéens et latino-américains à s'aider. L'A.I.F.L.D., subventionné partiellement par l'A.F.L.-C.I.O. et partiellement par plus de 70 sociétés américaines, est également le contracteur le plus important de l'Agence américaine pour le développement international (U.S.A.I.D.) pour l'aide syndicale technique dans cet hémisphère <sup>59</sup>.

57. John Windmuller, « External Influences on Labor in Underdeveloped Countries »..., p. 567.

58. Voir Dudley Jackson, « The Political Economy of Collective Bargaining in Turkey », *British Journal of Industrial Relations*, vol. 9, n° 1, mai 1971, p. 69-81, p. 74. Pour une brève référence des activités du bureau asiatique de l'A.F.L.-C.I.O. en Turquie, voir Morris Palladino, « Building Unions in Asia », *American Federationist*, vol. 98, n° 1, p. 10-11.

Quant à la mission de l'A.I.F.L.D., Doherty constate :

Le service des projets sociaux du A.I.F.L.D. a été mis sur pied afin d'aider à mettre en pratique aux pays caraïbéens et latino-américains le mandat du Congrès américain à savoir d'utiliser les fonds d'aide à l'étranger entre autres pour fortifier les syndicats libres <sup>60</sup>.

En avril 1972, le directeur de l'Asian-American Free Labor Institute (A.A.F.L.I.) a rapporté les activités de son organisation dans *l'A.F.L.-C.I.O. American Federationist* <sup>61</sup>. Privilégiant l'intervention par la formation, l'A.A.F.L.I. a formé quelques 4 700 membres de la Confédération vietnamienne du travail (C.V.T.) en moins de quatre ans. Ces programmes de formation s'adressent aux dirigeants syndicaux de la Turquie, de Hong Kong, de la Corée du Sud, des Philippines et de Taiwan. Elles ont ouvert la porte des subventions de l'A.A.F.L.I. aux centrales nationales de certains de ces pays alors que les autres reçoivent déjà ces subventions depuis vingt ans. Ayant sensiblement les mêmes objectifs et les mêmes liens avec l'A.F.L.-C.I.O. que l'A.I.F.L.D., l'A.A.F.L.I. semble avoir une mainmise quasi totale sur les mouvements syndicaux de la Corée du Sud, du Vietnam du Sud et des Philippines, entre autres. Plus jeune que l'A.I.F.L.D., l'A.A.F.L.I. mise aussi à former toute une génération de dirigeants syndicaux asiatiques selon le mode du syndicalisme américain.

La double dépendance des syndicats du Tiers-Monde sur les centrales syndicales métropolitaines et des économies du Tiers-Monde sur les C.M., a déformé non seulement les structures, mais encore les buts et les alliances du syndicalisme dans le Tiers-Monde. Le mouvement syndical du secteur internationalisé représente-t-il une avant-garde ou une aristocratie ouvrière ? Plusieurs expériences de l'Amérique latine indiqueraient, malheureusement, qu'il faut plutôt retenir la deuxième hypothèse.

Tandis que la majorité des travailleurs plus ou moins qualifiés, solidement installés dans les entreprises principales, tend au syndicalisme d'affaires, les syndicats plus faibles, représentant des ouvriers non qualifiés, sont obligés de compter sur l'influence politique <sup>62</sup>.

Un résultat donc du Plan Levinson pour l'intégration internationale des syndicats sur le plan industriel serait d'approfondir la division actuelle au sein des centrales sous-développées entre un bloc national et un bloc internationalisé ou dénationalisé. Il faut tenir compte des difficultés en généralisant les relations du travail varié et les divers rapports de forces, mais l'expérience du Mexique, citée plus haut, semble indiquer que la croissance du syndicalisme international mènerait à une idéologie de pain et de beurre dans le secteur moderne et serait néfaste pour le syndicalisme des secteurs traditionnels. Une autre conséquence serait plus clairement économique. Dans les pays où le système de relations du travail permet l'élargissement des ententes aux ouvriers et aux compagnies qui n'en sont

60. William C. Doherty Jr., « Building Labor Unions — A 10 Year Report »..., p. 23.

61. Morris Paladino, « Building Unions in Asia — A Unique Task », *the A.F.L.-C.I.O. American Federationist*, vol. 79, n° 4, avril 1972, p. 8-11.

62. Mark Thompson, « Collective Bargaining in the Mexican Electrical Industry », *British Journal of Industrial Relations*, vol. 8, n° 1, mars 1970, p. 41-75, p. 68.

pas signataires ou à d'autres ouvriers non syndiqués, la stratégie S.P.I. serait à la fois un avantage pour les salaires des ouvriers en cause et un désastre pour l'économie nationale. Les échelles de salaires des C.M., appliquées partout, par exemple dans une industrie dans laquelle le capital international et le capital local sont en compétition, auraient sûrement comme résultat de chasser ce dernier. Une dernière conséquence d'un programme de négociations internationales à l'échelle d'une C.M. serait l'élargissement de l'écart entre le syndicalisme politique et le syndicalisme d'affaires, parallèle à l'élargissement de l'écart entre les salaires et les bénéfices marginaux des secteurs internationalisés et des secteurs nationaux.

Si on pouvait dire, enfin, que les défis qu'ont à relever les syndicats des pays sous-développés sont enracinés dans les macro-structures de leurs sociétés nationales dépendantes, il faudrait conclure que seules les institutions nationales ou régionales seraient capables de formuler et d'initier les solutions à la menace posée par les organismes impérialistes. Il nous semble donc, que la stratégie des S.P.I. a peu d'avantages pour le syndicalisme du Tiers-Monde.

Cependant, les avantages du plan pour les syndicats d'Europe occidentale sont aussi plus ambigus. D'une part, les C.M. européennes, elles aussi déplacent les emplois non spécialisés vers les régions de main-d'œuvre à bon marché. D'autre part, c'est l'Europe occidentale, après le Canada, qui reçoit le plus d'investissements directs des États-Unis et les emplois ainsi créés en Europe sont en général très spécialisés. Donc, les syndicats européens se sentent moins touchés par une condition de dépendance.

De plus, l'intérêt démontré par un groupe croissant de syndicats européens depuis un certain temps pour les regroupements nationaux et régionaux indiquerait que le problème des C.M. est de plus en plus considéré comme un problème d'internationalisme nationaliste américain. La tendance syndicale européenne actuelle est à créer des structures parallèles au regroupement politique et économique (la C.E.E.) afin de lutter contre les C.M.<sup>63</sup>.

Cependant, il est certain que la négociation internationale serait utile aux syndicats américains. Que les conseils mondiaux doivent avoir un président venant du « syndicat-père » (la plupart sont évidemment américains) est un indice que le pouvoir réel à l'intérieur d'une structure de négociation internationale serait réservé aux syndicats américains. Et comme la participation ouvrière à la planification de la C.M. serait également limitée à celle du pays d'origine de la corporation-mère, on peut soupçonner que les ouvriers des économies-succursales seraient à la merci des ouvriers devenus partenaires dans l'entreprise. L'intérêt des syndicats américains pour les négociations intégrées internationalement n'est pas ambigu : lutter contre l'exportation d'emplois — 400 000 entre 1969 et 1971 — et contre l'exportation de la technologie. Pour une fois l'A.F.L.-C.I.O. et le U.A.W. s'accordent sur ces questions, c'est-à-dire, que la menace de la C.M. vient plutôt des avantages qu'elle accorde aux ouvriers (à bon marché) des pays sous-développés, que de son identité comme institution capitaliste.

Lors de la Conférence mondiale sur l'automobile tenue à Détroit en 1966 et dirigée par le U.A.W. américain et le F.I.O.M., un « programme d'action » était adopté ; il demandait entre autres :

« l'harmonisation ascendante » des salaires et des bénéfices sociaux jusqu'au niveau permis par l'état de la technologie de l'industrie dans chaque pays <sup>64</sup>.

Le 16 juillet 1971, un Colloque national sur l'emploi de l'A.F.L.-C.I.O. adoptait un programme en neuf étapes qui a été incorporé à la loi protectionniste Burke-Hartke <sup>65</sup>. Ce programme insistait entre autres, sur un contrôle plus grand de l'État américain sur l'exportation des connaissances techniques.

Si ces deux résolutions étaient appliquées intégralement, il en résulterait un déclin dans le nombre d'emplois créés à l'extérieur des États-Unis, la chute du niveau technologique de ces emplois et l'augmentation des inégalités de la division internationale du travail.

Il est donc évident que la stratégie de Levinson et des S.P.I. est un corollaire de la stratégie capitaliste américaine. Il est aussi évident qu'elle pourrait difficilement être mise en pratique. Du côté des C.M. elle ne nous donne pas de modalités concrètes. Elle ne nous explique pas pourquoi dans le système économique actuel le patronat céderait une partie de ses droits de gérance. Du côté syndical, elle ne nous donne pas de modalités concrètes non plus. Comment des centrales mondiales comme le F.S.M. et des centrales nationales comme le C.G.T. accepteraient-elles d'être mises à l'écart par des fédérations industrielles à l'esprit fortement anticommuniste comme les S.P.I. ? Même le A.F.L.-C.I.O. ne l'accepterait pas !

En fait, ce qu'il faut pour bâtir une véritable riposte syndicale aux C.M. est une compréhension théorique plus complète du rôle joué par les centrales et les syndicats métropolitains dans les politiques impérialistes de leurs gouvernements. Aussi faut-il comprendre l'impact de cette alliance sur la déformation et la fragmentation du mouvement syndical international et sur la « colonisation » des syndicats du Tiers-Monde.

## RÉSUMÉ

La montée des corporations multinationales pose de nouveaux et de sérieux problèmes au syndicalisme international. Cet article traite de la stratégie syndicale élaborée en particulier par Charles Levinson et par les Secrétariats professionnels internationaux à Genève. Leurs recommandations impliquent une réorganisation complète des centrales syndicales nationales et internationales afin de mettre sur pied des fédérations industrielles internationales vraiment capables de faire face aux corporations multinationales. Après un résumé de ces recommandations stratégiques, l'article passe à l'analyse et à la critique de cette stratégie et surtout de ses implications sur les rapports de force au sein du mouvement syndical mondial. On discute ensuite de l'impact de cette stratégie sur les objectifs, les structures et les tactiques du syndicalisme du Tiers-Monde.

64. Cité dans Malcolm Warner et Louis Turner, « Trade Unions and the Multinational Firm »..., p. 154.

65. David Blake, « Corporate Structure and International Unionism », *Columbia Journal of World Business*, vol. 7, n° 2, mars-avril 1972.

**ABSTRACT**

The rise of the trans-national corporation raises serious problems for international unionism. This article discusses the organizational structure developed by Charles Levinson and by the International Trade Secretariats of Geneva. Their recommendations require a total reorganization of national and international union federation and the establishment of international organizations capable of meeting the multinational challenge. After a summarizing the suggested strategies, this article critically analyzes their effects on power relations between various national trade union movements, the effects on Third World Trade union movements and its goals, and structures as discussed.

**RESUMEN**

La subida de las corporaciones multinacionales plantea nuevos y serios problemas al sindicalismo internacional. Este artículo trata sobre la estrategia sindical elaborada en particular por Charles Levinson y por los secretariados profesionales internacionales en Ginebra. Sus recomendaciones implican una reorganización completa de las centrales sindicales nacionales e internacionales a fin de poner en pie federaciones industriales internacionales verdaderamente capaces de hacer frente a las corporaciones multinacionales. Después de un resumen de esas recomendaciones estratégicas, el artículo pasa al análisis y a la crítica de esta estrategia y sobretodo a sus implicaciones sobre las relaciones de fuerza en el seno del movimiento sindical mundial. Se discute enseguida el impacto de esta estrategia sobre los objetivos, las estructuras y las tácticas del sindicalismo del Tercer Mundo.